#### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2014**

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L'INDRE

Un avis favorable a été émis pour mettre du personnel communal des services techniques à la disposition à la CCVI et inversement pour bénéficier de la mise à disposition de personnels communautaires du service enfance jeunesse à la commune.

Les rapports respectifs de la commission locale d'évaluation des charges transférées pour le cinéma « le Générique » ainsi que pour la piscine d'Esvres sur Indre ont été approuvés.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE ET LOIRE – SIEIL

Un avis favorable a été prononcé sur le montant du parc d'éclairage public transféré au SIEIL, soit 191 483 €

Le projet de réhabilitation du réseau d'éclairage public dans la traversée de l'agglomération, sur les rues de Villeperdue, des Ecoles et de Monts a été approuvé. Sur un montant estimé à 268 112 €, la part communde sera de 187 678 €.

# EXTENSION – REHABILITATION DE LA MAIRIE

Deux avenants pour le lot électricité ont reçu l'approbation du conseil, soit un supplément de 2 882 €TTC, ainsi qu'un avenant de 686 € TTC pour le lot plâtœrie

# **ECOLE ELEMENTAIRE**

Une subvention de 3 100 € a été votée pour le projet de classe de mer des CM1 et CM2.

# **DENOMINATION DE VOIE**

Le CR n° 131 reliant à la rue de la Folie à la rue des Courances est désormais appelé « allée de la Folie »